INFORUM

BUREAU DE DÉPÔT BRUXELLES 1

Périodique | Compte rendu | Mai 2010

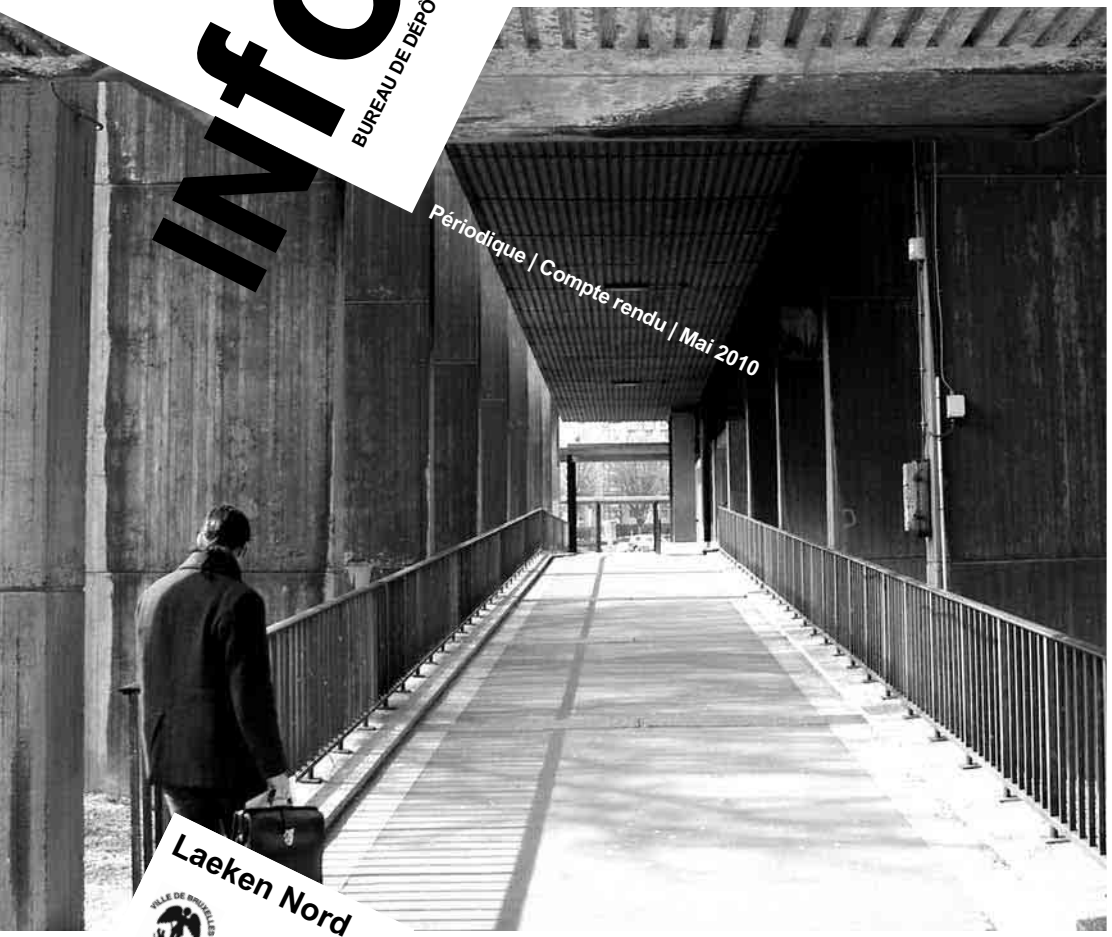

Laeken Nord

VILLE DE BRUXELLES
STAD BRUSSEL

SYNTHÈSE
DE LA RÉUNION DU 23 MARS 2010

INTERVENANTS
Collège: MM Thielemans,
Ceux et El Ktibi
Habitants: 60 personnes

AVANT-PROPOS

L'Inforum prolonge les Forums citoyens que la Ville de Bruxelles organise dans les différents quartiers qui composent son territoire. Il présente la synthèse des débats et des réponses aux questions des habitants sur la gestion de l'espace urbain. Cet outil participatif se veut à la fois un bulletin de liaison et le relais d'une information de proximité.

La vitalité de la démocratie locale permet de créer ensemble un projet de ville ambitieux grâce auquel chacun pourra s'épanouir. Car la ville ne doit jamais se réduire à une solitude peuplée. Le quartier est donc le premier échelon de la vie sociale. Son dynamisme permet à la Ville de se déployer comme métropole européenne et de répondre aux nouveaux défis de l'époque.

Le dialogue citoyen commence entre voisins et l'Inforum veut y contribuer en rapportant ce qui a été discuté lors des Forums de quartier. Balise dans le temps, l'Inforum permet aussi de percevoir les évolutions d'une année sur l'autre, l'avancement des dossiers, l'émergence de problèmes nouveaux, ou d'évaluer les effets des actions menées par la Ville.

Le Forum de quartier est une assemblée citoyenne dont l'Inforum est la voix.

Ahmed El Ktibi
Échevin de la Participation

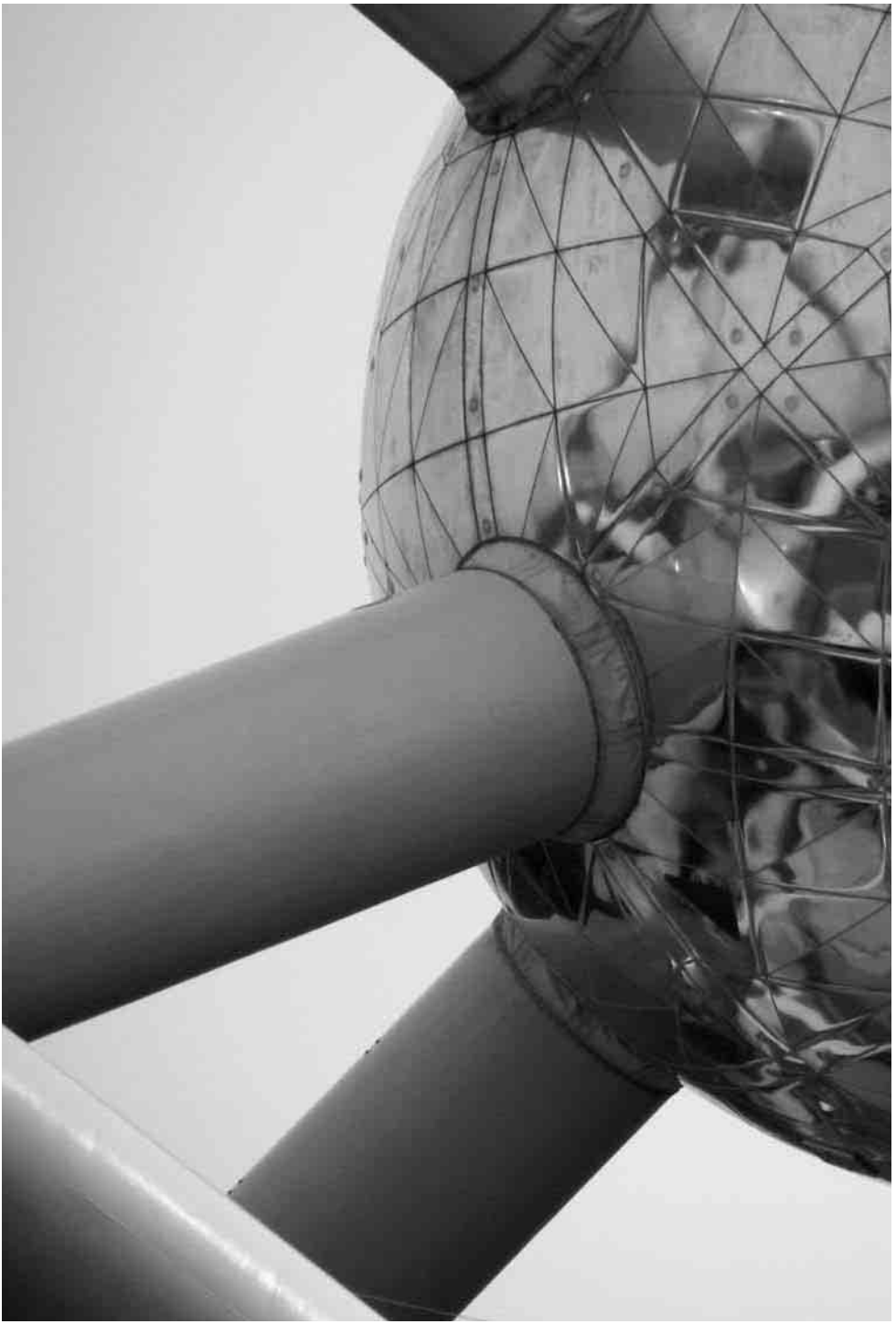

Bilan à mi-législature et budget en équilibre

Le Collège a évalué son action depuis sa prise de fonctions en 2007. L'accord de majorité prévoyait près de 500 projets. Parmi ceux-ci, 370 sont réalisés ou en voie de l'être.

Le budget est maintenu en équilibre, ce qui permet de rester indépendant des contraintes régionales imposées aux communes en difficultés financières.

Sur le plan de l'information et de la participation, les réunions et « tournées » sécurité, propreté, logement et les CLDI des contrats de quartier… conduisent chaque semaine le Collège dans les divers quartiers de la Ville, le plus souvent pour des questions thématiques précises liées aux compétences des échevins concernés. Les forums permettent de discuter des problématiques de manière plus générale.

Mobilité : gestion des nuisances et des encom-brements

Parc des expositions

La police a été sensibilisée et invite les camions à rejoindre le parking C. Le problème survient lorsque des démontages débutent en fin de journée avant la fin complète des salons, avant la disponibilité du parking C.

Projets sur le réseau des transports publics

Il existe un projet de fermeture de la boucle depuis l'Esplanade et vers la station Roi Baudouin. Le tram longerait alors la chaussée Romaine, ce qui susciterait des trajets alternatifs vers les gares et les lignes de métro. Un autre projet concerne la création d'une ligne “esplanade - aéroport” via la gare de Schaerbeek.

Carrefour Houba / Magnolias

Ce lieu reste un point noir, spécialement aux heures de pointe, à cause du passage de deux bandes (stade) à une seule. Un rond-point poserait des problèmes lors des grands événements. De nombreux avis ont été collectés lors de la phase diagnostic du plan communal de mobilité, qui traitera notamment des entrées de Bruxelles, donc de ce carrefour. La prochaine tournée sécurité sera l'occasion d'une rencontre entre les techniciens de la police et les comités locaux afin d'envisager des solutions aux problèmes qui se posent, notamment au bas de l'avenue des Magnolias. Des mesures positives pour tous devront être prises. De nombreux navetteurs transitent par là vers plusieurs destinations ; ce point doit être pris en compte.

Problèmes de stationnement

La Ville veut lutter contre les voitures ventouses laissées dans les quartiers d'habitat par des propriétaires qui rejoignent leur destination en transports en commun. Ce problème concerne plusieurs lieux à Laeken (dont les stations de Métro). L’installation d’horodateurs à certains endroits a démontré l’effet positif sur ce problème. Ils ont un impact plus fort que les zones bleues. Cette politique sera donc poursuivie. Elle n'a pas pour but d’enrichir la Ville mais d'induire des changements de comportements au bénéfice des habitants. Les avenues de Meysse et de la Croix Rouge (et quelques axes vers Reine Astrid) seront probablement concernées. En principe, les cartes de riverains n'augmenteront pas. Par contre, le coût horaire des horodateurs est en hausse pour provoquer un changement de mentalité.

Dans le plan communal de mobilité, la politique de stationnement est très importante. La Région compte 160.000 places de parking dont 52.000 en voirie et à peine 20% payantes. Il faudra probablement augmenter ce nombre pour éviter la prolifération de zones à forte pression de stationnement. La zone adjacente à Jette sera concernée prochainement car la politique jettoise a eu des effets sur les riverains bruxellois. Cette problématique sera prise en compte dans tous les quartiers, progressivement. Une zone bleue a été instaurée au quartier Nord-Est. La Ville

analyse aussi la création d'un grand parking de dissuasion.

Cartes de riverains au Verregat

Les panneaux « réservé riverains » n'ont pas d'effet dissuasif pour les non riverains quand la pression est forte (soirs et week-end de salons et événements). Le coût de la carte de riverain augmente et beaucoup y renoncent du fait de son inutilité dans le contexte de non respect actuel. Le contrôle est parfois pointilleux pendant des semaines sans difficultés particulières mais il est absent pendant le salon de l'auto ou lors des soirées et des week-ends. La Ville étudiera l'instauration d'un contrôle des horodateurs les soirs et le dimanche, mais la difficulté est due au (sur)coût du travail pendant ces périodes.

Avenue de la Croix Rouge

Il y a eu une demande forte de limiter la vitesse. Les services ont analysé la situation et la proposition a été bien reçue, adoptée et réalisée rapidement. Ensuite, un problème de coordination entre l'entrepreneur et Sibelga et le niveau d'exigence de Sibelga a entraîné l'interruption de l'éclairage à hauteur des ralentisseurs. La Ville suit ce dossier activement et des solutions définitives seront apportées aux différents points dans un futur assez proche. Les dégâts devront être réparés.

On signale encore que des véhicules sont « piégés » par le premier ralentisseur en sortie de rond-point : les véhicules mal stationnés à proximité le cachent tout comme le passage piétons. Enfin, certains estiment que le profil des ralentisseurs est trop cassant.

Déménagements

Là où des potelets empêchent le stationnement sur les trottoirs, les déménagements et transports entraînent l'obligation de demander le blocage de la rue. C'est inévitable. Ces demandes doivent être introduites auprès de l'administration communale.

Ring

L'idée d'augmenter le nombre de bandes de circulation est à étudier avec prudence même si toute idée n'est pas à rejeter vu les problèmes d'engorgement du Ring.

Divers

La Ville a constaté le stationnement répété de camions devant le stade. Des panneaux seront posés aux endroits incriminés mais il y a aussi lieu de chercher des lieux où ces camions puissent stationner.

Le parking C est régulièrement fermé : pourquoi ne pas l'utiliser en dissuasion lorsqu'il est inutilisé ?

Av Houba: problème de lisibilité et de compréhension des carrefours.

Réaménagement des voiries, des trottoirs et de l'éclairage

Certains projets sont ralentis pour des raisons budgétaires. Cependant, la Ville continue à rénover l'espace public. Il est demandé aussi aux propriétaires d'assumer personnellement les réparations ponctuelles. Les interventions des impétrants restent compliquées à gérer par l'autorité.

Place du Lotus

Comme d'autres, cet aménagement a été reporté dans le cadre de la politique budgétaire restrictive que le Collège a dû adopter. L'estimation était de 500.000 € et l'importance du montant a entraîné la suspension provisoire de ce projet qui est administrativement prêt. Des habitants demandent que la Ville prenne d'autres mesures de limitation de la vitesse excessive dans l'avenue des Magnolias.

Chaussée Romaine

Un réasphaltage partiel est espéré, en fonction des accords qui seront possibles avec la Région flamande (la moitié de la voirie y est située). La Ville et la Région sont prêtes à assumer la responsabilité financière de ce projet, de manière à rendre un peu de confort à cet axe important. Un marquage moderne sera alors apposé.

Avenue de Madrid

Cette voirie régionale a été rénovée par la Région. La Ville a transmis les remarques des habitants à la Région pour qu'elles soient prises en compte.

Autres voiries

Comme chaque année, la Ville a planifié un certain nombre de reconstructions partielles ou complètes de voiries.

Dans tous les cas, les riverains sont prévenus par toute-boîte le plus tôt possible. Les chantiers sont terminés aux avenues Stiénon, de l'Amarante, Van Ermengem. Ils se déroulent aux avenues des Pagodes, Jean de Bologne, Reine des Prés et Brachet. Des travaux sont aussi prévus aux avenues de la Bugrane, de la Sarriette, Buissonnière, rue Jean-Baptiste Depaire.

Enfin, la réfection de l'avenue des Citronniers est à l'étude et devrait se faire dans les années qui viennent.

Éclairage

Des interventions ont eu lieu sur l'éclairage public : en 2009, avenues Jean de Bologne, Wannecouter, de l'Amarante, des Pagodes, du Mustaard et Beyseghem ; sont prévues en 2010, les avenues de la Bugrane, de la Sarriette, des Pagodes (fin du tracé) et rue Paul Janson. Un projet est en cours pour l'av. de l'Atomium.

A noter encore : une demande d'intervention a été introduite auprès de Sibelga le 15 mars pour que les pannes soient réparées à l'Av. du Forum. Le comité

demande un meilleur entretien de l'éclairage mais craint un remplacement qui diminuerait la qualité de l'éclairage. Un nettoyage des poteaux dans les allées / passages du quartier est nécessaire. L'éclairage est très puissant mais en été le feuillage des arbres crée trop d'ombres.

Voiries et trottoirs du Verregat

L'av. des Magnolias date de 1991 mais les autres rues sont fortement abîmées.

Au carrefour Ciboulette/Verregat, les véhicules se garent dans le tournant et ceux qui contournent passent sur le trottoir, lequel a été détruit en 18 ans seulement.

Il n'y a actuellement pas de programmation de travaux mais la demande sera mise à l'étude.

Responsabilité et prise en charge des frais

Il y a un relevé de plus en plus régulier et constant de l'état des trottoirs de la Ville. Lorsqu'il y a rénovation complète, du fait de la forte dégradation du trottoir, la Ville prend généralement les frais à sa charge mais là où il n'y a qu'une intervention ponctuelle à faire, ce sont les propriétaires (responsables de l'état des trottoirs devant chez eux), qui sont invités à intervenir et/ou à prendre les frais en charge.

Réouverture de voiries neuves

Récemment, des trottoirs ont dû être rouverts car des bouches et chambres de visites avaient été bouchées ou masquées par les travaux. Ce type de réparation est normalement à charge de l'entrepreneur fautif. Par contre, il y a un problème récurrent avec les impétrants. Ils ont obtenu gain de cause en justice et disposent à nouveau d'une liberté d'intervenir à peu près comme bon leur semble au nom de la liberté du commerce. La Ville est en contact avec le Parquet pour que des amendes substantielles soient infligées aux impétrants qui abusent de leurs droits et ne remettent pas correctement les voiries en état.

Neo : un coup de jeune pour le Heysel

Un jury chargé d'évaluer les projets qui seront proposés sera constitué au cours du printemps.

Le Concours d'appel à projet sera donc lancé à ce moment et une troisième réunion publique sera alors organisée. Le travail des bureaux d'étude sera de faire en sorte qu'un projet cohérent permette le développement du plateau sans qu'il n'y ait d'impact négatif sur les quartiers d'habitat. Un maximum d'initiatives seront prises pour la transparence, les projets proposés seront débattus avec les habitants et amendés, adoptés ou rejetés après une large concertation. L'avis des gens sera pris en compte.

De manière générale, les dernières études montrent qu'il manque un centre de congrès international à Bruxelles. Le plateau du Heysel offre un potentiel énor mais les accès au site devraient être complètement revus de manière à éviter la percolation dans les quartiers. Des choses peuvent être améliorées au niveau des transports en commun. Une idée est d'amener le tram sur le site lui-même. En matière de circulation, il y a de la réserve du coté de l'A12 mais le côté Houba est lui saturé. Ces points ont été transmis aux bureaux qui doivent proposer des solutions à toutes les questions de mobilité. Leurs propositions seront débattues. Avoir sélectionné 8 bureaux dès le départ permet d'augmenter les alternatives et donc d'espérer trouver des solutions réelles aux problèmes.

Le site web "neo" est actif et rempli d'informations. Les habitants sont invité à y participer via le lien "Riverains" : http://www.neobrussels.com/

Communication avec la Ville

L'impression du Collège est que la majorité actuelle est la plus active de la Région de Bruxelles en matière d'information et de communication. Les Forums font partie du dispositif et le retour est réel via le périodique Inforum, qui reprend les informations données en introduction mais aussi au cours du débat.

Divers

Infractions en matière d'urbanisme

Atelier de repassage (quartier dit du « Forum ») : la demande de régularisation a pu être rejetée pour non conformité au PPAS et l'atelier a fermé et déménagé. En matière de non-respect des prescriptions urbanistiques, toutes les plaintes signées sont transmises au service de contrôle. Les plaintes anonymes sont rejetées d'office. Le suivi est difficile au niveau judiciaire : il n'y a que 6/7 jugements par an et le parquet donne priorité à la lutte contre les marchands de sommeil. Les amendes administratives deviennent donc inéluctables. La Ville arrive aussi à des résultats via la négociation avec les contrevenants.

Av. Emile Van Ermengem

Des riverains dénoncent la mauvaise implantation des arbres. L'espace laissé aux riverains est trop faible, le stationnement est difficile. Les travaux ont été interrompus pour revoir le chantier et les dispositions. La concertation avait eu lieu il y a plusieurs années. Globalement, un sondage dans le quartier a montré une assez large majorité favorable aux travaux. Les problèmes concrets qui se posent doivent être rencontrées au cas par cas car la volonté de la Ville est de ne pas laisser des habitants dans les embarras

Dépôt STIB de l'Esplanade

Le stationnement des trams sur l'Esplanade créé des nuisances sonores nocturnes (démarrages des trams, machines d'entretien de l'infrastructure…). L'entrepôt provisoire devait être fermé en 2008/2009, d'après la STIB. La Ville contactera le responsable du dépôt. Le minimum est de prévenir les riverains des dates où des travaux bruyants vont être entrepris et de garantir suffisamment de périodes calmes. La STIB manque de place à Haren, ce qui l'empêche de tenir son engagement de fermer ce dépôt. La Ville maintient la pression pour que celui-ci soit déplacé.

Avenue Rommelaere

Suite aux travaux, les plantations en voirie ont entraîné une diminution des places de parking. La pression est forte vu la proximité de Jette et de Brugman. Le manque de places entraîne un report vers les autres quartiers. De plus les pistes cyclables n'ont pas été retracées et la vitesse est souvent excessive. La Ville devrait procéder à une analyse du stationnement autour des points d'attrait du quartier.

Quartier du Forum

Des remorques sont stationnées le week-end, en attente de chargement de véhicules. La police interviendra pour que l'interdiction de stationner soit respectée.

Av. de Meysse, l'ambassade de Centrafrique néglige son terrain. Elle sera contactée par la Ville. Les pouvoirs publics ne peuvent intervenir sur le site (principe d'extraterritorialité) mais ils seront vigilants en bordure et à l'extérieur.

Il manque des aménagements cyclables alors que les voiries et trottoirs sont le plus souvent très larges.

Ecole européenne

Les travaux ont commencé à la drève Ste-Anne (toits, etc.). Les policiers ont dû quitter le site.

Propreté

Les comités propreté continuent leur travail participatif concret (réunion en mai 2010). Les problèmes de saleté et de stationnement de camions persistent à la rampe Gauloise. Par ailleurs, le nettoyage peut être amélioré dans le cadre des événements au Stade Roi Baudouin.

Violences conjugales (et autres)

Une habitante dénonce le nombre et la gravité de ces violences. BRAVVO dispose de médiateurs et devrait être contacté pour intervenir sur ces sujets. La cellule Égalité des Chances est aussi habilitée à aider les personnes et à les conscientiser. La suggestion est faite qu'un numéro du Brusseleir soit consacré à ce sujet.

Comités

et structures de contact

Si vous connaissez un comité absent de cette liste vous nous aiderez en le signalant. Merci d'avance

>> A.S.B.L. Cité Modèl -Square Léopold (F) - M. Felicien Kayinamura - Sq. Prince Léopold 49, 1020 Bruxelles - kafe47@hotmail.com; citemodele@skynet.be - Tel. 02 477 19 90 - Fax. 02 477 19 99.

>> Ass. des locataires de la Cité Modèle (F) - M. Fabien Zimmerlé - Cité Modèle 1 /15 D, 1020 Bruxelles - Tel. 02 479 33 59.

>> Aura populis (F) - Mme Caroline Cosyns - Rue Fransman 84, 1020 Bxl - carolinecosyns@hotmail.com.

>> BRAVVO / Médiation Sociale - Laeken Centre (F) - M. Mathieu Verhaegen (Médiateur) - Pl. Joseph Benoît Willems 14, 1020 Bruxelles - matverag@yahoo.fr - Tel. 02 421 05 65 - Fax. 02 421 05 67.

>> Comité "Delva" (F) - Mme Paule HARDY - Rue Emile Delva 53, 1020 Bxl - Tel. 02 426 65 26.

>> Comité "Forum" (F) - Av. du Forum 48, 1020 Bruxelles - tony.verloingne@skynet.be - Tel. 02 268 24 24 - Fax. 02 268 24 24.

>> Comité "Forum" - Parc Tour (F) - M. Louis Delcour - Av. du Forum 9 / 26, 1020 Bruxelles - Tel. 02 262 06 23 - Fax. 02 262 06 23.

>> Comité "Heysel" (F) - M. D. De Cock - Av. Jean - Baptiste Depaire 64, 1020 Bruxelles - Tel. 02 478 32 97.

>> Comité "Le Triangle Du Heysel" (F) - M. Jacques BIERE - Bd de Smedt de Naeyer 641, 1020 Bruxelles.

>> Comité "Lombartzyde - Quartier de

la Piscine" (F) - M. Marc Buxant - Rue de Lombartzyde 208, 1120 Bruxelles.

>> Comité "Place Willems" (F) - Rue de Moorslede 74, 1020 Bruxelles.

>> Comité "Square Palfyn" (F) - M. Pierre Lejeune - Av. Jean Palfyn 24, 1020 Bruxelles - Tel. 02 479 34 83.

>> Comité "Thys - Van Ham" (F) - Mme Josiane Devlaeminck - Rue Thys - Vanham 21, 1020 Bruxelles.
>> Comité "Verregat" (NF) - M. André Verloes - Rue des Genévriers 58, 1020 Bruxelles - Tel. 02 479 35 78 - Fax.

02/367 49 48
>> Comité d'action "Croix du Feu" (F) - M. Jacques De Wynter (Président) - Av. Jean de Bologne 2 / 2, 1020 Bruxelles - Tel. 02 268 12 24.
>> Comité de quartier "De Wand - Gros Tilleul/Dikke Linde (NF) - M. Emmanuel Mignon - Rue De Wand 14, 1020 Brussel - dewand@ymail.com.
>> Gemeenschapscentrum "Nekkersdal" (N) - Dhr Rik Fobelets (Animateur) - E. Bockstaellaan 107, 1020 Brussel - nekkersdal@vgc.be - Tel. 02 421 80 60 - Fax. 02 420 40 87.

>> Inter - Environnement Bruxelles (F) - Rue d'Edimbourg 26, 1050 Bruxelles - isabelle.hochart@ieb.be - Tel. 02 893 09 09 - Fax. 02 893 09 01.
>> Le Comité du Quartier Piscine (Rue de Lombartzyde) (F) - M. Laurent Finet - Rue de Lombartzyde 163, 1120 Bruxelles - quartierpiscine.noh@gmail.com.
>> L'Eglantine (F) - Mme Luisa Bongiovanni - Rue Thys - Vanham 29, 1020 Bruxelles.
>> Ligue des Familles - Com. Cons. Famille (F) - Mme Anne Reinbold - Av. des Pagodes 415, 1020 Bruxelles - Tel. 02 268 75 66.
>> Ligue des Familles - Laeken / Comité "Pl. Willems" (F) - Mme Myriam Hendrick (Président) - Rue de Laubespin 32, 1020 Bruxelles - Tel. 02 479 57 70.
>> Val des Liserons (F) - M. Marc Vanderstraeten (Administrateur) - Av. des Liserons 37/33, 1020 Bruxelles - marc.vds@belgacom.net -
Tel. 0475371799.
>> Wijkcomité "Square Prins Leopold I" (N) - Kroonveldstraat 107, 1020 Brussel - Tel. 02 478 41 76 - Fax. 02 478 53 80.

La Maison de la Participation relaie vos observations, questions, plaintes auprès des services compétents de la Ville de Bruxelles.

02 279 21 30 - org.particip@brucity.be

Si vos coordonnées d'envoi (voir étiquette) sont erronées, contactez-nous pour les corriger.
Pour recevoir nos comptes rendus et d'autres informations plus facilement, envoyez-nous un e-mail.

Maison de la Participation. Bd Anspach 13 - 1000 Bruxelles - www.brucity.be

Ed. Resp.: A. El Ktibi, Ville de Bruxelles, Hôtel de Ville, Grand-Place, 1000 Bruxelles.